

407 - Subalternité et agentivité : les enseignant.e.s contractuel.le.s au sein des universités du XXIème siècle

Votre colloque a été transmis.



Le lundi 3 mai 2021

Avant même l'arrivée de la pandémie, le rapport du scientifique en chef sur l'*Université québécoise du futur* (automne 2020) faisait un certain nombre de constats sur les enjeux liés à l'importance grandissante du numérique et à l'attraction et la rétention de nouvelles générations d'étudiant.e.s. Les aménagements mis en place pour assurer la dispensation des cours pendant la pandémie ont cristallisé ces enjeux et entraîneront des transformations à long terme pour les universités, transformations dont on ne connaît pas encore la teneur mais qui auront un impact certain sur le travail des enseignant.e.s contractuel.le.s au sein de celles-ci.

Une tendance structurelle majeure demeure toutefois invisible, celle de la recomposition progressive du corps enseignant universitaire, dont une part importante est constituée d'enseignant.e.s à contrat. Cette tendance est bien établie dans les universités canadiennes (ACPPU, 2014; Foster et Birdsell-Bauer, 2018; Hoeller, 2014) et au-delà, tant sur le continent nord-américain qu'ailleurs dans le monde. Au Québec, selon les données institutionnelles, c'est plus de la moitié des cours du 1^{er} cycle qui sont aujourd'hui donnés par des enseignant.e.s contractuels.le.s.

Mettant à l'avant-plan l'enseignement comme mission fondamentale des universités, les changements engendrés par la pandémie ouvriront-ils la voie à une reconnaissance de la contribution de ces enseignant.e.s, ou, au contraire, consolideront-ils leur précarité structurelle et fragiliseront-ils leur voix et leurs "droits", comme le signalent les débats récents autour des libertés universitaires ?

À cet égard, il paraît pertinent d'appliquer les concepts issus des théories subalternes au contexte de l'enseignement universitaire. Mettant en exergue les stratégies d'adaptation et de résistance des groupes subalternes, ces concepts peuvent s'avérer féconds pour appréhender et comprendre les reconfigurations en cours des structures universitaires. S'inspirant des théories subalternes, notre approche mettra l'accent sur la mobilisation des enseignant.e.s contractuel.le.s autour d'une culture infrapolitique afin de se tailler une place dans l'université néolibérale.

Remerciements


Le comité organisateur tient à remercier la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN) et le Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université de Montréal (SCCCUM) pour leur soutien financier, logistique et moral à l'organisation de ce colloque.

Colloque

Section 400 - Sciences sociales

 [Page Facebook](#)

 [AcfasC407](#), [AcfasScSociales](#)

 [Ajouter à mon horaire](#)

Responsables

[Michaël Séguin](#)

HEC Montréal

[Gwen Scheppler](#)

UdeM - Université de Montréal

[Françoise Guay](#)

UdeM - Université de Montréal

[Pierre-David Desjardins](#)

UdeM - Université de Montréal

[Godefroy Desrosiers-Lauzon](#)

UQAM - Université du Québec à Montréal

[Marie-Pierre Boucher](#)

UQO - Université du Québec en Outaouais

Lundi 3 mai 2021

Avant-midi

08 h 30 à
09 h 00

Accueil



Communications orales

08 h 30

Accueil des participants

09 h 00

Mot de bienvenue

[Michaël Séguin](#) (HEC Montréal)

09 h 15 à
10 h 45

Mutations du monde du travail et emplois universitaires contractuels : où en sommes-nous?



Communications orales

Présidence/Animation : Pierre G. Verge (UdeM - Université de Montréal)

09 h 15

Mutations de l'emploi : l'enjeu des institutions protectrices

[Martine D'amours](#) (Université Laval)

Cette communication a pour objectif de situer le travail des enseignant.e.s et chercheur.e.s contractuel.le.s universitaires dans le cadre plus vaste des mutations du travail. Ces mutations prennent plusieurs formes, depuis le développement de formes salariées atypiques jusqu'aux relations de travail tripartites, en passant par l'expansion du travail indépendant. Longtemps limitée à des segments particuliers de la main-d'œuvre, l'atypie en emploi transcende aujourd'hui les frontières sociodémographiques et professionnelles. Au delà de l'insécurité financière et des disparités de traitement, le problème posé par le développement de ces configurations d'emploi réside dans le décalage entre les formes de mise à disposition du travail et les institutions censées protéger les travailleurs et travailleuses,

notamment les lois du travail, les régimes de protection sociale et l'accès à la négociation collective des conditions de travail et d'emploi. Cette communication abordera en conclusion divers modèles permettant d'étendre aux travailleurs et travailleuses atypiques et mobiles les acquis de la citoyenneté industrielle.

09 h 30

Le personnel académique contractuel au niveau pancanadien : portrait, réalité et futur après la pandémie

[Yalla Sangaré](#) (*Université Sainte-Anne*)

Bien que plusieurs études montrent que celui-ci forme une majorité au sein des institutions universitaires, le travail du personnel académique contractuel n'est pas apprécié à sa juste valeur. La précarité y constitue la norme et non l'exception. L'Association canadienne des professeures et professeurs d'universités (ACPPU) a mené une vaste enquête cherchant à mieux connaître la réalité du personnel académique contractuel au Canada. L'objet de cette communication est de revisiter les principaux constats de cette enquête, et de le faire en tenant compte notamment des importants changements depuis mars 2020. En effet, la pandémie n'a pas amélioré les choses. Quel a été l'impact de la COVID sur le personnel académique contractuel ? Quels sont les premiers enseignements à tirer de cette nouvelle réalité ? Qu'entraînent, en matière d'action collective, les résultats obtenus ? L'importance grandissante du numérique et la multiplication des modes de prestation des cours accentuent la pression sur des travailleurs du savoir déjà vulnérables. La situation au Canada montre toutefois que des progrès sont possibles : la négociation collective et la solidarité offrent des perspectives intéressantes. Il est difficile de bâtir un système éducatif postsecondaire de qualité en reléguant ses principaux architectes à sa périphérie. Il nous faut bâtir des ponts et des alliances entre les constituantes du personnel académique.

09 h 45

Précarisation de l'enseignement universitaire : un portrait alarmant des tendances à travers le Canada

Mathieu Vick (*Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-Québec)*)

Dans les universités canadiennes, la précarité s'installe de plus en plus au sein du personnel enseignant. Puisque les sondages de Statistiques Canada s'intéressent principalement au personnel enseignant permanent, il existe très peu de statistiques qui permettent de quantifier ce phénomène ou de décrire sa distribution selon la région, le domaine, etc. Par ailleurs, l'absence de données fait en sorte que le débat sur la précarité se base surtout sur des anecdotes, ce qui permet aux universités, et aux consultant.e.s qu'elles embauchent, de déclarer que les effets de cette tendance sont exagérés. À partir de données recueillies par l'entremise de demandes d'accès à l'information envoyées à 78 universités canadiennes, nous montrons, entre autres, que plus de la moitié de toutes les nominations d'enseignant.e.s au Canada le sont pour des emplois contractuels, majoritairement à temps-partiel. En identifiant les tendances et les facteurs qui favorisent la précarité, cette étude offre des pistes de solution pour celles et ceux qui cherchent à renverser la vapeur et à instaurer des mesures de protection pour le personnel enseignant universitaire.

10 h 00

Situation et perspectives des chargé.e.s de cours en France

Sacha Peluchon (*Université Sorbonne Nouvelle*), Alexis Dehais Underdown (*Université Sorbonne Nouvelle*)

Cette intervention présentera la situation des enseignant.e.s chargé.e.s de cours en France. Ce qui était à la base un contrat d'appoint pour parfaire la maquette des cours est devenu en quelques décennies le moteur premier des

enseignements à l'université. La dernière loi concernant l'enseignement supérieur et la recherche, la "LPR", annonce une aggravation de la précarité et de la concurrence entre les enseignant.e.s-chercheur.se.s. Le statut de chargé.e de cours, auparavant simple étape avant l'accès à un poste titulaire, n'est plus un statut temporaire, mais l'horizon de carrière pour la plupart des jeunes chercheur.se.s.

10 h 15 **Période de questions**

10 h 45 **Pause**

11 h 00 à
12 h 30



Communications orales

☆ **Dynamiques subalternes du savoir**

Présidence/Animation : Pierre-David Desjardins (*UdeM - Université de Montréal*)

11 h 00 **À l'orée du trou noir. La perspective des chargé.e.s de cours et la démocratisation de l'université**

Émilie Bernier (*Université d'Ottawa*)

Outre la question de savoir ce que révèlent le statut d'enseignant.e précaire et sa prévalence, quant à la valeur et à la fonction du savoir dans les sociétés contemporaines, cette communication abordera celle des effets concrets d'une telle division du travail intellectuel. Définir la productivité propre de l'enseignement précaire permet d'apprécier les possibles que recèle cette situation, quel qu'en soit le caractère indésirable du point de vue des personnes qui la vivent. L'expérience qui caractérise la vie professionnelle d'un ou une chargé.e de cours condense de façon remarquable les caractéristiques du travail postfordiste. Elle repose en effet sur une exigence de mise en valeur des facultés cognitives, relationnelles et intimes de leurs sujets qui excède le temps et le lieu consacrés au travail rémunéré. En vertu de la spécificité du rapport pédagogique, auquel on propose de réfléchir ici, la conscience que développe une personne chargée de cours de sa situation réelle et des forces qui la conditionnent ne peut qu'activer une forme de résistance par rapport au type d'adversité institutionnelle qu'elle éprouve. Les enseignant.e.s précaires disposent ainsi d'une perspective privilégiée sur l'institution universitaire et constituent des acteurs et actrices de premier plan de sa démocratisation.

11 h 15 **L'agentivité créatrice des chargé.e.s de cours**

Gwen Schepler (*UdeM - Université de Montréal*)

La réalité des personnes enseignantes à contrat dans les universités québécoises est complexe et protéiforme, et leurs tâches sont difficiles à définir tant elles varient d'un cas à l'autre. Pourtant, elles répondent toujours présent : pour adapter leurs cours à de nouveaux programmes, pour innover et se former à des technologies et des méthodes pédagogiques émergentes ; pour mieux servir les étudiant.e.s. Cette souplesse et cette énergie, sur lesquelles se reposent actuellement largement les universités, résultent de leur position fragile au sein des institutions et de leur professionnalisme. Mais pourraient-elles aussi être vues comme une stratégie délibérée visant à s'impliquer davantage dans les unités et assurer leur place dans l'Université de l'avenir ? C'est dans cette optique que nous proposons d'interroger la pertinence de la théorie subalterne et du concept d'agentivité.

11 h 30 **Publier n'a pas d'odeur? La recherche comme capital dominant et ses conséquences sociales**

[Raphaël Crevier](#) (*UQAM - Université du Québec à Montréal*)

De nombreux travaux soulignent la manière dont les universités cherchent à mesurer la performance des chercheur.e.s. Cette *scientométrie* induit des pratiques considérant le monde de la recherche comme un *système monétaire*. Les publications peuvent être ainsi considérées comme une *monnaie* dans un système qui en revêt les traits généraux, notamment la hiérarchisation des détenteurs de capitaux. Au Québec, l'université s'est construite autour du groupe favorisé dans la course à l'accumulation de ce capital, les *professeur.e.s*. Leur travail s'est organisé autour d'un monopole sur des secteurs d'activité : l'enseignement, la recherche, le service aux collectivités et l'administration. Or, la nécessité de se consacrer à la recherche pour maintenir leur statut incite les professeur.e.s à délaisser les autres secteurs d'activité. En résulte pour l'institution la nécessité d'engager des enseignant.e.s contractuel.le.s, considéré.e.s comme temporaires, mais dont la réitération des contrats les rend empiriquement permanent.e.s. Cette présentation vise à explorer les manières dont ces enseignant.e.s contractuel.le.s se négocient une place à l'université, mais aussi à s'interroger sur le caractère aporétique de leur lutte. Plutôt qu'un renversement de structure, les enseignant.e.s contractuel.le.s cherchent un accès au capital dominant subjugué non seulement par sa valeur dans le champ académique, mais aussi par sa légitimité sociale construite autour d'une *mystique* du savoir.

11 h 45

Représentation et influence : les chargé.e.s de cours au sein de l'université

[Françoise Guay](#) (UdeM - Université de Montréal)

Dans la dernière année, les chargé.e.s de cours ont travaillé d'arrache-pied, comme l'ensemble du corps enseignant, pour assurer un enseignement universitaire de qualité. Si leur contribution est connue et sollicitée, font-ils pour autant partie intégrante de l'institution universitaire, ou ne sont-ils envisagé.e.s que comme des enseignant.e.s d'appoint, qu'on peut facilement suspendre ou remplacer ? L'inscription dans la structure collégiale, clé de voûte de l'organisation interne de l'université, pourrait être l'une des voies privilégiées de leur intégration. En prenant appui sur les modifications à la charte et aux statuts de l'Université de Montréal, qui ont débouché sur une présence plus importante des chargé.e.s de cours dans les structures collégiales, cette communication se penchera sur les possibilités qu'ouvre leur participation, sur les obstacles qu'elle rencontre et les résistances qu'elle suscite. On y défendra la thèse selon laquelle une véritable intégration suppose un changement dans la perception des chargé.e.s de cours, tant par les directions et les professeur.e.s que par les chargé.e.s de cours eux-mêmes. C'est à cette condition que ceux-ci et celles-ci pourront participer, dans le cadre des transformations qui s'annoncent, à une nouvelle façon de «faire université».

12 h 00

Période de questions

Dîner

12 h 30 à
13 h 30



Dîner

Pause-repas

13 h 45 à
15 h 15



Communications orales

☆ Luites asymétriques au sein de l'université

Présidence/Animation : Olivier Aubry (*UQAM - Université du Québec à Montréal*)

13 h 45

Travail gratuit et amour de la connaissance : la précarité fait-elle partie du «package deal»?

[Marie-Pierre Boucher](#) (*UQO - Université du Québec en Outaouais*)

Dans une longue introduction qui permettra de situer l'emploi de «contractuel de l'enseignement supérieur» (en particulier celui des chargé.e.s de cours) par rapport (1) au cheval fou de l'atypie – en regard duquel ce statut d'emploi se caractérise par de la surreprésentation – et, (2) aux cycles de luites contre les injustices que ce statut d'emploi manifeste, je voudrai insister sur la question du travail gratuit. Encore une fois, le travail gratuit est une tendance du système contemporain de l'emploi et, a fortiori, de l'économie du savoir. Il constitue également un enjeu des luites sur le travail, dont témoigne notamment la vieille revendication réactualisée du «salaire au travail domestique» ou du «salaire étudiant». Pour autant, les contractuel.le.s de l'enseignement supérieur doivent-ils amorcer un nouveau cycle de luites en revendiquant le principe «tout travail mérite salaire»? Je propose en somme de situer la précarisation de l'emploi en enseignement supérieur relativement aux tendances contemporaines de l'emploi à partir d'un cadre d'analyse issu de la sociologie du travail, puis d'en dégager une réflexion plus libre autour des questions de justice et de luites contre les formes contemporaines de domination dans l'économie du savoir.

14 h 00

Un portrait de l'impact des transformations numériques sur le travail enseignant universitaire en matière de relations de travail : le cas des chargé-e-s de cours

Alain Christophe Bihan (*UdeM - Université de Montréal*)

Les transformations numériques, provoquées par le développement intempestif de l'économie digitale, perturbent l'organisation du travail, la représentation collective mais aussi les formes de régulation et de protection sociales du travail (Valenduc et Vendramin, 2016; Lambrecht, 2016). Ces perturbations socio-économiques, qui certes caractérisent l'avènement de la 4e révolution industrielle (WEF, 2016), ne datent pas d'hier. Elles se sont simplement intensifiées avec la crise sanitaire mondiale de la Covid-19. En ce qui a trait au travail précarisé des chargé.e.s de cours, ces perturbations ont conduit à des distorsions et des tensions en matière de relations de travail, en raison notamment de réorganisations très souvent contraignantes et mutantes du travail. Les tâches reliées à la conception et à la prestation de l'enseignement sont au cœur des préoccupations. Ces réorganisations soulèvent un questionnement fondamental quant à la mise en œuvre de « conditions de travail raisonnables » (Di Lorio et Lauzon, 2008; Bernatchez, 2010; Paquerot et Langlois, 2016), voire d'« accommodements de travail raisonnables » (Blais, 2007; Laflamme et coll. 2008; Laflamme et Bégin-Robitaille, 2013). On dressera ici un premier portrait de la situation actuelle, mettant en évidence l'impact des transformations numériques sur les relations de travail; on dégagera ensuite des pistes d'investigation concrètes pour baliser un cadre acceptable de relations de travail pour les chargé.e.s de cours.

14 h 15

Recherche et création des chargé.e.s de cours : conditions matérielles, identités, reconnaissance et luites symboliques

Nicolas Harvey (UQO - Université du Québec en Outaouais), [Pierre-David Desjardins](#) (UdeM - Université de Montréal)

Basée sur les données issues d'une enquête récente, cette présentation propose de brosser un portrait de la situation des chargées et chargés de cours œuvrant en recherche et en recherche-création dans les universités québécoises. On y traitera notamment des enjeux matériels liés à ce portrait : sources de financement, autonomie dans la gestion des sommes reçues, accès à des installations, ressources humaines et matérielles et certification éthique. Au-delà de ces conditions matérielles, nous explorerons les parcours biographiques et les ruptures susceptibles d'expliquer la carrière d'une personne chargée de cours. Les interactions avec le milieu, la déclassification, l'évolution de l'identité professionnelle seront abordés en fonction de cheminements multiples et de stratégies individuelles et collectives qui ont pu mener à la coexistence de plusieurs statuts dont celui de personne doctorante, post-doctorante, professionnelle de recherche, professeure associée ou chercheuse indépendante.

14 h 30

Analyse comparative des clauses de conventions collectives des syndicats de chargé.e.s de cours des universités québécoises membres de la FNEEQ, mobilisation et prise de pouvoir

Richard Bousquet (FNEEQ-CSN), Ghyslaine Lévesque (FNEEQ-CSN)

Cette communication portera sur une analyse des clauses de différentes conventions collectives et de leur application en regard de la notion de subalterne. Plusieurs clauses de conventions collectives illustrent en effet combien le rapport des chargé.e.s de cours aux professeur.e.s est empreint de subalternité. Nous nous pencherons plus particulièrement sur les clauses traitant du processus d'attribution des charges de cours, de la définition, de l'octroi et de la révision des exigences de qualification pour l'enseignement (EQE), de même que sur celles qui ont trait à la participation aux instances institutionnelles ou départementales. Certaines conventions comportent également une clause passerelle, que nous examinerons, visant à favoriser les chargé.e.s de cours lors de l'embauche de professeur.e.s. L'examen de ces clauses montrera que celles-ci formalisent un rapport de subalternité entre professeur.e.s et chargé.e.s de cours. Par ailleurs, l'existence même des syndicats québécois de chargé.e.s de cours, comme leur mobilisation et leur prise de parole et de pouvoir, signale une agentivité de ces contractuel.le.s. Dans les dernières années, ces syndicats ont entrepris un travail collectif de « négociation coordonnée » visant à faire évoluer leur situation vers des conditions de travail moins inégales. Finalement, nous analyserons en quoi ce qui s'est passé depuis le début de la pandémie modifie l'ensemble de cette réalité.

14 h 45

Période de questions

15 h 15

Pause

15 h 30 à
17 h 00



Panel / Atelier

☆ Quelle place pour les enseignant.e.s contractuel.le.s dans l'université de l'avenir ?

Présidence/Animation : Caroline Quesnel (FNEEQ-CSN)

Participants : Olivier Aubry (UQAM - Université du Québec à Montréal), Christine Gauthier (Université Laval), Robert Johnson (Université d'Ottawa), Nick Papatheodorakos (Université Concordia)

Soir

17 h 00 à
17 h 45



Réseautage

☆ Cocktail à la mémoire de Michel Sarra-Bournet

Présidence/Animation : Pierre G. Verge (*UdeM - Université de Montréal*)

Étape 10 complétée